

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An deux mille vingt-quatre, le 18 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 12 novembre 2024.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Stéphanie HOUSET, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Luc CHARPENTIER, , Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Bernard CROZIER, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, Sandrine AUGIER

POUVOIRS : P.GROUPIERRE à C.ARSAC, F.MONVILLE à S.TAULEIGNE, Marie-Renée AVON à S.HOUSET, J.FERNANDEZ à L.CHAMBONNET, Claude ILLY à Sandrine AUGIER

OBJET : Subvention MJC 2024

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention initiale de la MJC pour un montant de 420 000 € sur un budget 2024 prévisionnel de 1 000 000 € au réel (sachant que la collectivité met à disposition l'équivalent de 202 450 € de charges supplétives).

Suite à la rencontre avec la Direction et au vu du prévisionnel financier établi fin octobre 2024, qui fait apparaître une charge globale de 987 000 €, pour 597 000 € de recettes, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'équilibre de 390 000 € pour l'exercice 2024 (équivalente aux exercices 2022 et 2023).

La présente délibération est adoptée par 33 pour.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le

Le Maire,



[Handwritten signature in blue ink]